

Courrier à l'attention du DASEN,

Alors que nous sommes dans un contexte de deuxième vague, prévisible, « plus dure et plus meurtrière » selon le Président de la République lui-même, on nous demande d'appliquer un protocole sanitaire « renforcé ». C'est sans compter sur les conditions matérielles, techniques et humaines de chaque établissement. Ainsi le collège Hector Malot n'est pas en mesure d'appliquer les directives dans le respect de la distanciation.

D'une part, son ancienneté, la vétusté de ses locaux, la petitesse des salles et l'étroitesse des couloirs sont totalement incompatibles avec l'application du protocole. Pour exemple, des couloirs et des escaliers de 1,5 mètre de large, des salles de classe de 45 ou 50 m<sup>2</sup>, où l'on entasse jusqu'à 30 élèves (sachant que toutes les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> comptent 29 ou 30 élèves).

D'autre part, la cantine est sous-dimensionnée par rapport au nombre de demi-pensionnaires : 607 élèves pour 235 m<sup>2</sup>. La disposition en quinconce, seule garantie de distanciation, alors que les élèves sont sans masque, est totalement impossible.

Soulignons également le chantier de réhabilitation du collège en cours, qui restreint encore l'espace : un préfabriqué empiète sur la cour et un préau a dû être condamné, tout comme l'escalier des salles de sciences. Les contacts entre élèves de classes et de niveaux différents sont inévitables. Le problème de la distanciation se pose donc aussi lors des récréations, où le nombre d'AED s'avère insuffisant pour surveiller 640 élèves, qui ne respectent pas toujours les gestes barrières sans le regard de l'adulte.

Par ailleurs, la salle d'arts plastiques ne comporte pas de fenêtre. Quant aux autres salles, il est très difficile de les aérer, dans la mesure où il n'est possible d'ouvrir les fenêtres que de 10 cm.

Enfin les moyens humains ne permettent pas d'assurer un nettoyage suffisant des salles. Ainsi entre 15h30 et 18h, 6 agents (dont deux titulaires seulement) sont présents pour nettoyer 37 salles de cours, sans compter tous les locaux administratifs, les locaux de la vie scolaire, le CDI, l'infirmerie... Cette surcharge de travail irréalisable vient s'ajouter aux conditions pénibles à la restauration qui nécessite d'ailleurs une restructuration.

Pour toutes ces raisons, les enseignants du collège Hector Malot demandent que les classes soient divisées en deux groupes. Cette organisation permettrait de réduire fortement tous ces problèmes matériels et humains. Ainsi, un véritable protocole renforcé serait assuré. Ce scénario avait été proposé cet été par le ministère de l'Education Nationale en cas d'aggravation de la crise sanitaire.

Extrait du PROTOCOLE SANITAIRE – GUIDE RELATIF AU FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE CONTEXTE COVID-19 POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 – 2 novembre 2020

*« Si la situation sanitaire locale le justifie ou si un établissement au regard de sa taille et de son organisation n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en oeuvre, avec l'accord et l'appui du rectorat. »*

Nous proposons l'accueil quotidien et l'encadrement des élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> par des Assistants d'Education dans certains cas particuliers.

Les personnels enseignants et non-enseignants du collège Hector Malot